

CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES AU TRAITÉ SUR LE COMMERCE DES ARMES

**22-26 AOÛT 2016
GENÈVE, SUISSE**

DÉCLARATION DU CANADA

Merci, Monsieur le Président.

Comme vous le savez, le gouvernement canadien a fait part de son engagement à devenir un État partie au Traité sur le commerce des armes (TCA).

Le Canada considère que le TCA est un traité qui revêt une importance capitale. Les transferts d'armes non réglementées s'intensifient et prolongent les conflits; ils engendrent une instabilité régionale, contribuent aux violations du droit humanitaire international et aux violations des droits de la personne et entravent le développement social et économique.

Nous appuyons les objectifs du Traité et la promotion des principes importantes de responsabilité, de transparence et d'obligation de rendre compte dans le commerce mondial des armes.

Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour présenter une mise à jour des efforts du Canada pour adhérer à ce Traité historique.

Avant d'adhérer au TCA, le Canada doit s'assurer que toutes les politiques, lois et règlements nationaux requis pour pouvoir s'acquitter pleinement des obligations énoncées dans le Traité soient mis sur pied. À l'heure actuelle, le Canada satisfait à la plupart, mais non pas à la totalité des dispositions.

Les responsables canadiens s'emploient à veiller à ce que ces articles soient respectés, à l'échelle nationale et par ordre de priorité. Pour le Canada toutefois, la date d'adhésion au Traité dépendra de la rapidité à laquelle tous les changements législatifs et réglementaires requis pourront être apportés.

Le 17 juin 2016, le TCA a été déposé aux fins de l'examen de notre Parlement et, conformément aux règles et aux procédures parlementaires, cette étape sera suivie d'une mesure législative visant à apporter les modifications nécessaires.

Nous présenterons notre instrument d'adhésion une fois que la loi et les règlements seront mis en place et que l'ensemble des procédures pourront être établies.

Nous espérons que le processus sera terminé à temps afin que nous puissions, à titre d'État partie, prendre part à la prochaine Conférence des États parties.

Entre-temps, le Canada continuera de prendre part aux réunions et aux discussions entreprises dans le cadre du TCA, comme c'est le cas cette semaine.

Afin d'être le plus transparent possible et de signaler notre engagement à l'égard du TCA, le Canada prévoit déposer son premier rapport au Secrétariat, avant notre adhésion.

De plus, notre ministre des Affaires étrangères et notre ministre du Commerce international ont récemment annoncé que les rapports nationaux annuels du Canada sur les licences et les contrôles d'exportation seront désormais plus explicites, plus conviviaux et plus instructifs, conformément à l'esprit du TCA.

Il s'agit d'une nouvelle mesure visant à accroître davantage la rigueur et la transparence des contrôles d'exportation déjà solides effectués par le Canada.

Nous sommes impatients de connaître les résultats de cette Conférence des États parties et de devenir un État partie de cet important Traité.

Merci.

/FIN/